« BIODIVERSITE et PAYSAGE »

Préserver les réservoirs de biodiversité, agir pour la biodiversité ordinaire et recréer les continuités écologiques.

On ne protège bien que ce que l'on connait.

L'agriculture conventionnelle a établi des systèmes privilégiant la spécialisation, voir la monoculture, n'exploitant qu'un nombre limité de variétés, génétiquement homogènes et nécessitant de fait de nombreux éléments exogènes (engrais et autres produits chimiques) ainsi qu'une réorganisation spatiale (agrandissement des parcelles, suppression des haies, talus, drainage….).
Son impact sur les sols, sur l'eau, la biodiversité, le paysage, la santé humaine et l'acceptabilité sociale ne sont plus acceptables.
L'objectif de nombreux agriculteurs et de structures (Terre de Liens, Nature et Progrès, AMAP, GAB …) est de soutenir une activité agricole, pastorale, voir sylvicole, qui prend en compte la biodiversité et le paysage tout en étant toujours aussi performante sur le plan socio-économique.

Pour appréhender la dimension biodiversité/paysage d'une ferme, et agir dessus, il faut comprendre et décrire des espaces et des systèmes qui sont sur une ferme **complexes, interactifs, dynamiques** (en évolution constante). Prendre en compte la présence/absence d'espèces ou de milieu ne suffit pas.

Pour aider les paysans a bien évaluer les enjeux biodiversité et paysage, et les aider à prendre en compte dans toutes les activités de la ferme, un outil de travail est nécessaire.

La première démarche à mettre en place est de faire un **Etat des lieux**.

La seconde étape est de mettre en place un outil d'évaluation des **Dynamiques** et des **Cohérences** sur la ferme sous forme d'une **notice de gestion.**

Ces deux étapes doivent se faire avec la participation des fermiers et de bénévoles. L'aide de « sachant » est souhaitable : Conservatoire botanique, Conservatoire d'espaces naturels, Association naturaliste, FNE, Nature Midi-Pyrénées, reseau FNAB, CRPF, ONCFS, Chambre d'agriculture, etc.
Prendre connaissance du SCOTT, PLU, PLUI ….des travaux déjà réalisé sur le territoire. Par exemple dans les Parc naturel régional, les TVB, les zone Natura 2000 ……

L'objectif de cette démarche est de permettre de porter un nouveau regard sur les fermes, de mettre en évidence que de multiples espèces animales ou végétales en sont des « usagers » permanents ou occasionnels. **Il s'agit aussi de montrer que des initiatives simples sont souvent possibles pour concilier les objectifs légitimes de la production agricole et les besoins de ces multiples usagers.**

****

Proposition de méthode :

Document 1 : Identifier les « grands enjeux » autour et dans la ferme :

Equiper une carte au 1/25 000e ou 1/10 000e (selon la ferme) avec comme centre la ferme.
Identification de la Trame verte et bleue[i] locale et des continuités écologiques (corridor)

- ! Identifier l'occupation du sol : les zones boisées, les landes, les prairies, les cultures, ainsi que les milieux humides et aquatiques (cours d'eau, zone humide, mare, fossé..) dans et autour de la ferme (ainsi que tout autres éléments type urbanisation, falaise, lagune, mer…)
- ! Mettre en évidence les interconnexions entre ces milieux qui selon vous permettent la circulation des espèces et les échanges de populations
- ! Noter les arrêts et les obstacles de continuité écologique

Document 2 : Diagnostic global de l'exploitation

[Tapez ici]

Equiper une carte au 1/10 000e ou 1/2 500e (selon la ferme) avec comme centre la ferme.
Reporter les trames verte et bleue et des continuités écologiques (corridor) de la carte précédante

Identifier les « grands enjeux » autour et dans la ferme : maintien/restauration de la biodiversité perméabilité du territoire

- Une cartographie d'occupation du sol
- le diagnostic des continuités écologiques:

o identifier des « réservoirs de biodiversité » (mare, ruisseau, bosquet, muret en pierre sèche….)

Ces réservoirs de biodiversité sont des espaces qu'il convient de préserver, puis de connecter les uns aux autres.

o identifier les « infrastructures écologiques » formations arborées - haies, bosquets, prés-vergers, arbres isolés et alignements, les bandes enherbées, les bordures non gyroboyée, les zones de reconquête de la végétation naturelle ….

o Bien préciser la nature des sols : cultivés, prairies naturelles, extensives, landes arborées, les bandes culturales extensives, les pré-verger, les parcelles agroforestières, landes sèches, foret et taillis.

o identification des continuités écologiques.

o analyse des ruptures avérées et des zones d'enjeux.

o analyser la gestion de l'eau (approvisionnement, rejet, abreuvement des animaux …) sur la ferme, et interrelation avec le bassin versant

Document 3 : La « notice de gestion » à mettre en place

En fonction du diagnostic précédant, déterminer les enjeux : zones menacées, rupture des continuités écologiques: avérées, manque de réservoirs de biodiversité.

La définition d'orientations de gestion/protection/restauration et d'un programme d'actions pluriannuel.

Choisir les actions prioritaires
par exemple :

Améliorer la perméabilité des infrastructures linéaires (terrestres) : planter des haies, mise en place de zone de non culture…..
Assurer la libre circulation des espèces aquatiques et semi-aquatiques
Redonner aux milieux aquatiques et humides leur rôle « d'interface » entre Trame verte et Trame bleue.
Assurer une gestion des espaces boisés permettant le maintien de la fonctionnalité des continuités écologiques……

Préciser la programmation des actions à mettre en place, les financements possibles, les partenaires …..
Rechercher des partenaires
Les partenaires peuvent être mobilisés dans le cadre de groupes de travail, de consultations, d'expertise ou pour la mise en place des améliorations

Partenaires financiers :
L'agence de l'eau Adour Garonne
La Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées

Partenaires techniques (variable selon les territoires):
Association de naturalistes
Association d'agriculteur Bio (FRAB)
Conservatoire d'espaces naturels de Midi-Pyrénées (CEN MP)
N&P
Chambre d'agriculture
Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
ONEMA
CNPF
Fédération de Pêche,
Syndicats de rivière
Conseil départemental
Nature Midi-Pyrénées
FNE, LPO ….
Autres …

Cas particulier de la FORET : Gestion des boisements favorable pour la biodiversité

La forêt n'est pas seulement une source de matériaux et d'énergies renouvelables et facilement mobilisables, c'est aussi un réservoir majeur de biodiversité pour notre planète. C'est pourquoi, il faut la préserver et la valoriser pour le bien être des générations futures. L'une des solutions pour y parvenir est la mise en œuvre d'une gestion forestière durable. Cette gestion a pour but « d'utiliser et de gérer des forêts d'une manière et d'une intensité telles qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire actuellement et pour le futur les fonctions écologique, économique et social pertinentes, aux niveaux local, national et mondial et qu'elles ne causent pas de préjudices à d'autres écosystème. » (Conférence européenne intergouvernementale, Helsinki, 1993).

Quelques préconisations :

- se former à la gestion forestiere durable
- Avoir connaissance de la biodiversité existante dans son boisement.
- Étudier le milieu, l'histoire du site et l'objectif de production de chaque peuplement.
- Mélanger les essences Le mélange des essences (hors espèces invasives et conifères) au sein d'un peuplement semble améliorer sa stabilité lorsqu'il touche toutes les strates de végétation. Il diminue la sensibilité aux maladies, produit un humus de meilleure qualité et peut faciliter son adaptation au changement climatique.
- Privilégier la présence de tous les stades de développement, des jeunes pousses aux individus matures, dans les strates arbustives et arborescentes. Cela permet d'augmenter la capacité d'accueil d'un espace en offrant aux espèces animales et végétales une multitude de conditions pour se nourrir, se réfugier et se reproduire.
- Conserver les vieux peuplements à très gros bois Ces peuplements participent au bon fonctionnement de l'écosystème. C'est le stade final de la dynamique d'un cycle forestier. Ils abritent une multitude d'espèces particulières comme les espèces xylophages (= espèces qui consomment du bois) qui se développent sur les vieux arbres. Ces espèces sont également présentes dans le bois mort qui doit être conservé.
- Favoriser la régénération naturelle. Une régénération naturelle en sous-bois permet de conserver le potentiel génétique et spécifique du peuplement et lui garantit une bonne capacité de survie face aux fortes perturbations ainsi qu'une capacité d'adaptation optimale dans le cadre d'un changement du climat.
- Préserver les micro-habitats Les bois à cavités forment des milieux qui abritent une très grande diversité d'espèces. Ces cavités servent pour la nidification d'oiseaux, pour l'hivernage des chauves-souris forestières, etc. De plus, la présence de lierre et de plantes épiphytes comme les fougères ou les mousses sur les troncs crée des habitats favorables pour certains oiseaux et petits animaux.
- Favoriser l’effet lisière : Les lisières bien étagées fournissent des zones privilégiées pour l'alimentation de nombreuses espèces en raison de l'ensoleillement qui favorise une grande diversité biologique.
- Conserver les milieux qui sont associés à la forêt comme les clairières, plans d'eau, cours d'eau, zones rocheuses et cavités car ce sont des sources importantes de biodiversité lorsqu'ils sont fonctionnels.

Lors de l'exploitation et de l'entretien du boisement :

Préserver la diversité des essences à travers un marquage sélectif. Lors du marquage d'une coupe en éclaircie sélective, il faut préserver la diversité des essences. Il faut donc garder certaines essences minoritaires au détriment parfois d'un arbre d'une essence objective (= essence prioritaire pour la production de bois). Un arbre minoritaire peut être conservé en tant que semencier.

La conservation des arbres à micro-habitats peut concerner uniquement les gros individus qui n'ont pas de valeur économique. Les arbres et arbustes fruitiers seront conservés. L'exploitation doit se faire avec précaution Il faut éviter le passage d'engins quand le sol est détrempé. Pour préserver la végétation arbustive et herbacée, il faut prévoir la création et l'utilisation d'un cloisonnement d'exploitation pour le débardage des bois. L'abandon sur place des rémanents (branche du houpier) est préférable à leur incinération ou leur exploitation.

Il faut respecter la période de reproduction de la faune et proscrire toute intervention au printemps et en été. Les travaux d'entretien doivent considérer les cycles de vie des espèces. Il faut réaliser les travaux à partir du 15 août et avant mars afin de respecter les périodes de floraison, fructification, mise-bas, éclosion et nidification. Lors des travaux pendant les périodes de froid (automne/hiver) vérifier que les arbres creux ou présentant des cavités n'abritent pas de chauvessouris en hibernation car un réveil leur serait fatal.

Biblio :
http://www.trameverteetbleue.fr/

https://www.geoportail.gouv.fr

http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/cpa_-_tvb_agro_-_version_def_web_0.pdf

Observatoires participatifs de la biodiversité : http://www.vigienature.fr/

Site de Nature Midi-Pyrénées avec nombreuses fiches espèces, conseils, ... www.naturemp.org

fiche action avifaune : https://www.naturemp.org/IMG/pdf/gt_avifaune_web.pdf

tres interessant aussi : http://www.humanite-biodiversite.fr/files/H_B_Agriculture.pdf

iTrame verte et bleu TVB :

Face au constat d’artificialisation du territoire français et de perte de biodiversité, le Grenelle de l’environnement demande aujourd’hui aux collectivités territoriales d’agir pour freiner la dégradation et la disparition des milieux naturels et de les relier entre eux pour maintenir la connectivité entre les espèces et les milieux. La « Trame verte et bleue » est un outil d’aménagement durable du territoire destiné à former un réseau écologique cohérent en conciliant les enjeux écologiques et l’aménagement du territoire/les activités humaines. Trame verte, trame bleue : Les trames sont l’expression « cartographique » de tous les milieux susceptibles de jouer un rôle majeur dans la reconquête de la biodiversité. Font partie de la trame verte toutes les formations arborées - haies, bosquets, prés-vergers, arbres isolés et alignements, les bandes enherbées, les bordures non gyroboyée, les zones de reconquete de la végétation naturelle. Les prairies humides, les tourbières, les rivières, les marais, les forêts de bord des eaux, les étangs appartiennent à la trame bleue. Les mares font partie de la trame verte ou bleue.

Faire une extraction de s pages 19 et 2 :
http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/references_bibliographiques/guide_tvb_plu_midi-pyrenees_0-1.pdf